

Vers la démocratie culturelle

SÉANCES PUBLIQUES

PUBLIÉE LE 16/11/2017

Saisine liée : VERS LA DÉMOCRATIE CULTURELLE

Revoir l'intégralité de la séance du 15 novembre 2017

Projet d'avis présenté par Mme Marie-Claire Martel au nom de la section de l'éducation, de la culture et de la communication présidée par Xavier Nau.

Ordre du jour :

Communications du CESE

Présentation de l'avis

Déclarations des groupes

vote

Le concept de démocratie culturelle s'est progressivement développé face au constat que l'accès à la culture pour tous n'est pas encore une réalité.

En donnant une place à tous les acteur.rice.s pour qu'ils s'impliquent dans les politiques culturelles, la section de l'éducation, de la culture et de la communication du CESE propose quatre axes de préconisations (soumis au vote le 15 novembre) pour permettre à tou.te.s de participer à la vie culturelle et à la co-construction des politiques culturelles :

*mettre en œuvre la démocratie culturelle en renforçant la diversité, l'égalité, la participation de tou.te.s ;
mettre à disposition de tou.te.s les ressources culturelles et les outils qui permettent de se les approprier ;
conforter les professionnel.le.s de la culture ;
diversifier les sources de financement de la Culture.*